

Communiqué de presse

Inflation

## **KLESIA redonne du pouvoir d'achat aux salariés des TPE et PME**

**Paris, le 05 avril 2023 :** Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, afin de répondre à une demande forte exprimée par les dirigeants et les salariés des TPE et PME - couverts en santé - KLESIA les fait bénéficier de l'offre **Mes Bons Plans KLESIA Pro**

**Mes Bons Plans KLESIA Pro** est un comité d'entreprise mutualisé proposant des réductions significatives même pour les achats du quotidien : courses, carburant, vacances, loisirs... Cette offre, également accessible aux seniors à la retraite couverts en santé par le groupe, est opérée par HA+PME et s'inscrit dans la volonté de KLESIA, entreprise à mission œuvrant pour l'intérêt général, de soutenir le pouvoir d'achat des populations que le groupe protège, facilitant ainsi leur quotidien en leur apportant un avantage social supplémentaire.

**Mes Bons Plans KLESIA Pro** a également vocation à répondre aux enjeux de recrutement et donc d'attractivité des branches.

Près de 5 000 personnes ont déjà créé leur compte.

**Benjamin Laurent, Directeur de l'Offre chez KLESIA,** précise : « **Mes Bons Plans KLESIA Pro** est un comité d'entreprise mutualisé. C'est une réponse forte à la demande de nos clients. Confrontés à des problématiques de recrutement et de fidélisation de leurs salariés, plus encore dans le contexte inflationniste actuel, nous mettons à disposition des petites et moyennes entreprises couvertes en santé par KLESIA, la possibilité de bénéficier des mêmes avantages que ceux offerts par les grandes entreprises à leurs salariés. Cette initiative a également pour objectif de relancer l'attractivité dans les branches telles que celles du transport, des cafés-hôtels restaurants, de l'officine... ».

**Mes Bons Plans KLESIA Pro** offre des remises allant jusqu'à 36 % sur plus de 3 000 offres d'achats de la vie courante ou de divertissement (courses alimentaires, ménage, loisirs, voyages, location de véhicule, sports, beauté...). Tout comme les comités d'entreprise de grandes entreprises, les offres s'adaptent aux temps forts de l'année (Noël, la fête des mères...) et permettent de faire plaisir à des proches via l'émission de chèques-cadeaux à leur attention.

Sans minimum d'achat, la plateforme est intuitive, simple d'utilisation et en accès direct pour les salariés (sans démarches ou activation préalable de la part de l'entreprise).

### **KLESIA Avantages pour les entreprises**

Cette offre complète celle mise à disposition des dirigeants de TPE-PME pendant la crise Covid « **KLESIA Avantages** », toujours via HA+PME. KLESIA Avantages permet aux chefs d'entreprise ayant souscrit un contrat santé et/ou prévoyance chez KLESIA, d'accéder à des tarifs négociés sur toute une gamme de produits et de services nécessaires à l'entreprise : fournitures de bureau, carte carburant, etc...

Avec un gain de 27 % réalisé versus le prix du marché, c'est une économie annuelle moyenne pour l'entreprise d'environ 1 070 euros. Soit un effet visible rapidement sur la trésorerie grâce à une pré-sélection de 90 fournisseurs, leaders sur leur marché, partout en France. L'adhésion se fait sans engagement d'achat, ni de volume. L'utilisateur pilote ses dépenses et peut visualiser ses économies en temps réel via son espace personnalisé.

Au total, 1 172 entreprises utilisent le service, tout secteur d'activité (transporteurs, HCR, pharmacies d'officine, laboratoires d'analyse, fleuristes...). Les principaux achats effectués sont relatifs aux services généraux (fournitures bureau et mobilier, courrier colis et emballage, informatique et téléphonie, matériel chantier, véhicule), à l'énergie (gaz, électricité), aux RH (interim, titres-restaurant, carte carburant).

### **À propos du Groupe KLESIA**

Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale Klesia. Assureur d'intérêt général, Klesia a pris l'engagement de protéger le capital santé et le bien-être de ses clients en mettant en place des actions de prévention et d'innovations sociales. Le groupe est présent partout en France et particulièrement auprès des professionnels des services (transport, tourisme et commerces de proximité, métiers de la santé, conseils et services, défense et entreprises de haute technologie). Ses chiffres clés : 3 000 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 2 millions de retraités ; 4,6 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 12,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. *Plus d'informations sur [klesia.fr](http://klesia.fr) et [@Klesia](https://twitter.com/Klesia)*

### **Contacts presse – Advocaciz**

Ambre Fourneau – [ambre.fourneau@advocaciz.com](mailto:ambre.fourneau@advocaciz.com) – 06 44 39 89 25  
Alexandra Richert – [alexandra.richert@advocaciz.com](mailto:alexandra.richert@advocaciz.com) – 06 08 77 86 22